



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL



Procès-Verbal 03.2020

OBJET : Règlements Jeunes IDF

L'an deux mil vingt et le vendredi six du mois de mars.

Après examen des différentes propositions de règlement des championnats jeunes IDF, voici les remarques de la Commission Fédérale Jeunes :

1. Catégorie 9U

L'annexe 12 des RGES (Edition du 8 décembre 2019) prévoit la pratique du Beeball et permet aux ligues d'adapter leur pratique en fonction de leurs orientations de développement. L'IDF fait des propositions en ce sens et est donc conforme.

2. Catégorie 12U

Ci-dessous les points relevés non conformes à l'annexe 11 des RGES (Edition du 8 décembre 2019)

- Les RGES prévoient en programme simple un match de 7 manches. L'IDF part sur 6 manches (avec les mêmes conditions de tie break en cas d'égalité) et avec une limite de temps.
Le choix est fait de la manche à 4 points qui n'est pas conforme aux RGES car il n'y a qu'une formule de jeu (3 retraits uniquement) sur les programmes simples. La dernière manche uniquement est "ouverte" (3 retraits) apporte de l'incertitude temporelle en fonction des performances pitching/frappe.
- Article 8.4 : la Mercy Rule s'applique en 4^{ème} manche
- Article 9.1.2 : non conforme aux RGES car le règlement IDF ne prévoit pas que la défense joue la balle sur la frappe du 4eme point.
- Article 11.2 : Extrait des RGES : "Un coach peut choisir de faire lancer son joueur à une distance plus longue dans la limite de sa catégorie, à l'exception des 9U. "
Si des lanceurs 9U surclassés lancent, ils seront obligatoirement à 13m. Donc en l'état non conforme aux RGES.

- Article 21.2 : La balle choisie par l'IDF n'est pas conforme. L'IDF propose une balle molle de taille 8.5 (prévue pour les 9U). En catégorie 12U les spécifications pour toutes les rencontres officielles jeunes organisées sur le territoire français sont la balle caoutchouc de taille 8.75.
- Article 23 : Pas d'interdiction sur les receveurs 9U notifiée. Non conforme

3. Catégorie 15U

Ci-dessous les points relevés non conformes à l'annexe 10 des RGES (Edition du 8 décembre 2019)

- L'IDF propose un format distance seniors avec lanceurs à 16.45 et une balle cuir.

Le Comité Directeur Fédéral a déjà rejeté en 2019 :

1. Le lanceur positionné à 16.45 en distance sénior
2. La balle cuir en catégorie 15U.

4. Catégorie 18U

Ci-dessous les points relevés non conformes à l'annexe 9 des RGES (Edition du 8 décembre 2019)

- Article 6.3 : non conforme aux RGES car le règlement IDF ne prévoit pas que la défense joue la balle sur la frappe du 7^{ème} point.
- Article 6.4 : non conforme aux RGES car l'IDF ne prévoit pas de limite de points par manche.
- Aucune mention sur les règles de protection jeunes des lanceurs et des receveurs (quota max, cumul, comptage...)

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal par monsieur Vincent BIDAUT et soumis à validation par l'ensemble des membres de la CFJeunes.

Pour la Commission Fédérale Jeunes
Vincent BIDAUT, Président